Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 2 (2000)

Heft: 3

Rubrik: Échos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Donner de nouvelles impulsions

a Fondation pour la promotion de la santé entend mettre en place une «policy» nationale de promotion de la santé. En outre, elle veut encourager la création de réseaux et propose dans ce but de fixer des critères ayant force obligatoire.

La 2^e conférence nationale de promotion de la santé mise sur pied par la Fondation 19 à fin mars à Lucerne avait pour thèmes principaux «policy» et mise en réseau. Par «policy» en promotion de la santé, on entend une base cohérente et ciblée de démarches et de décisions en matière de promotion de la santé destinées à atténuer le problème «santé» qui préoccupe notre société. Cette base est prévue pour être soutenue

par tous les partenaires importants de Suisse et intégrée dans une politique nationale de santé. Une plus-value doit ainsi être créée pour la société, la politique dans son ensemble, la politique fédérale, les cantons, les communes, les caisses, les ONG, les organisations privées, les individus ainsi que pour la fondation elle-même. Par ses impulsions, la fondation se propose de soulager les organisations partenaires et de collaborer activement à l'élaboration d'une politique nationale de promotion de la santé. La «policy» en promotion de la santé sera mise au point d'ici mai 2001 sous l'égide de la fondation.

S'agissant des réseaux en promotion de la santé, la fondation envisage de fixer les critères suivants:

- prise en compte des principaux partenaires actifs dans le domaine concerné;
- accent sur la promotion de la santé et sur la mise en œuvre de mesures appropriées;
- principales fonctions: élaboration de normes communes (p. ex. exécution/mise en œuvre, contrôle de la qualité, évaluation, information, documentation), coordination, formation continue dans le cadre du réseau.

Il est en outre souhaitable de disposer d'un organe de coordination possédant ses propres ressources, d'entretenir des relations publiques et d'entreprendre des démarches communes.

En Suisse, il existe déjà plusieurs programmes communautaires de ce type, dont les réseaux Ecole et santé, activité physique, alimentation ainsi que les hôpitaux œuvrant à la promotion de la santé.

Renseignements: Fondation suisse pour la promotion de la santé, Fondation 19, avenue de la Gare 52, case postale 670, 1001 Lausanne, tél. 021/345 15 15, fax 021/345 15 45, e-mail: office@healthprom.ch

Sondage

La population suisse souffre du stress

insi que le montre un sondage récent de la Fondation suisse pour la promotion de a santé, les Suisses se sentent ouchés par le stress. On constate en outre parmi la population un ort déficit d'activité physique.

Ces conclusions viennent confirmer les résultats d'enquêtes précédentes sur le comportement des Suisses vis-à-vis de leur santé. Ce bilan contraste avec l'estimation personnelle des quatre cinquièmes des personnes interrogées: elles jugent en effet leur état de santé «bon» à ctrès bon». Le sondage met donc en évidence l'écart qui existe entre la théorie et la pratique.

Face à ce décalage, la Fondation uisse pour la promotion de la anté estime qu'il est important d'agir. «Nous devons prendre conscience de notre responsabilité et apprendre à préserver et à aire fructifier cette précieuse resource naturelle qu'est la santé», lit Klaus Fellmann, président de a fondation. «C'est le but que poursuit la fondation pour toutes es personnes qui vivent en suisse. Feel Your Power, première campagne nationale pour la pro-



Docteur D. Moniack Conseil maladie n° 1:

Evitez soigneusement toute activité physique ou sportive. Ne marchez jamais à pied. Méfiez-vous du vélo. Et surtout ne respirez jamais à fond, sauf quand vous avalez la fumée.

www.FeelYourPower.ch



Docteur D. Moniack Conseil maladie n°2:

Respectez rigoureusement cette règle: mangez trois fois plus. Ne vous arrêtez surtout pas sous prétexte que vous n'avez plus faim. Et ne perdez pas votre temps à mâcher.

www.FeelYourPower.ch



Docteur D. Moniack Conseil maladie n°3:

Travaillez jour et nuit sans relâche. Si vous faites une pause, regardez un polar ou un film d'horreur pour être sûr de maintenir au top votre taux d'adrénaline.

www.FeelYourPower.ch

motion de la santé, est pour nous le moyen d'informer les gens et de les inciter à agir.»

«Feel Your Power» donne des conseils concrets en matière d'activité physique, d'alimentation et de détente. La campagne a pour objectif de motiver les gens à transformer leurs bonnes résolutions en actes. Car les améliorations souhaitables passent obligatoirement par un changement de comportement.

Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19

La Fondation suisse pour la promotion de la santé a pour mission de mettre en application l'article 19 de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie. Elle est placée sous le contrôle du Conseil fédéral et a pour objectif d'initier, de coordonner et d'évaluer des actions en faveur de la santé de toutes les personnes qui vivent en Suisse. Pour de plus amples informations: Service de presse Feel Your Power, case postale, 6342 Baar, tél. 041/769 30 00, fax 041/769 30 01.